

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Pierre-Gaétan Leymarie, 25 septembre 1876](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Pierre-Gaétan Leymarie, 25 septembre 1876

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 septembre 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Leymarie, Pierre-Gaétan \(1827-1901\)](#)

Lieu de destination 7, rue de Lille, Paris

Scripteur / Scriptorice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

Résumé Godin répond à une lettre de Leymarie du 15 septembre 1876. Madame Leymarie regrette de n'avoir pu s'entretenir avec Godin « des points de contact qui existent entre nous », mais on a fait à Godin dans les bureaux [de la *Revue spirite*] la promesse de le conduire dans des réunions spirites de la prochaine saison. Godin indique qu'il se rendra volontiers à ces réunions avec Marie Moret, et qu'il connaît les faits de spiritisme depuis 1855 et ceux de magnétisme depuis plus longtemps encore. Il comprend la souffrance de Leymarie qui doit, comme lui-même, faire face à l'injustice et à la persécution. Sur l'efficacité pratique du spiritisme : « Homme pratique et réalisateur, je n'ai vu jusqu'ici dans le spiritisme que des confirmations ou des développements abstraits de la véritable morale, mais je n'y ai trouvé rien sur les voies pratiques de la justice et du bien dans les sociétés, rien sur la forme des institutions à réaliser pour que les directions humaines soient en parfaite concordance avec la charité et le devoir social. » Selon Godin, la question religieuse est intimement liée à la question sociale ; il pense que les hommes doivent être unis dans un sentiment universel commun. Il explique que le Familistère n'est pas un paradis mais un jalon planté sur la voie des réformes sociales. Godin assure Leymarie qu'il serait heureux si sa réponse « apportait quelque distraction aux ennuis de votre prison ».

Notes En juin 1875, Pierre-Gaétan Leymarie est condamné par le tribunal correctionnel de Paris à un an de prison pour complicité d'escroquerie dans l'affaire des photographies spirites d'Édouard Buguet (voir en ligne

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k459390h/f2>, consulté le 27 mars 2023.)

SupportLa signature de la lettre n'est pas copiée.

## Mots-clés

[Famillistère](#), [Réformes](#), [Spiritisme](#)

Personnes citées

- [Leymarie, Marina \(1837-1904\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation3 p. (75r, 76r, 77v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

---

Guise Familistère  
le 27 juil 76.

75

Monsieur Leymarie,

J'ai reçu la lettre de sympathie que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17<sup>et</sup>. Madame Leymarie, me dites-vous, a regretté de n'avoir pu causer avec moi des points de contact qui existent entre nous. Cela n'est qu'une chose différée, puisqu'on m'a fait dans vos bureaux l'aimable promesse de me conduire à diverses réunions spiritistes de la maison prochaine. Je saisirai avec plaisir l'occasion qui pourra m'être ainsi offerte d'aller à Paris à ce sujet et j'aurai alors la satisfaction, accompagné de ma parente et amie Mad<sup>e</sup> Marie Morel, d'expliquer à vos amis que les faits de spiritisme me sont familiers depuis 1872 et que ceux de magrétisme me l'étaient auparavant. Nos idées communes sont donc plus étendues que vous ne le pensez, et les motifs qui me font sympathiser à vos travaux et à votre situation d'une nature différente de ceux que vous croyez.

J'ai assez souffert et j'ai assez à souffrir.

de l'injustice, des prescriptions des hommes pour comprendre la méprise, ou plutôt la persécution dont vous êtes l'objet. Mais vos convictions vous donneront la force de supporter, avec patience, les tristes conséquences de ces préventions.

Cette force est la plus belle des compensations que les hommes inspirés de l'amour de la vérité et de l'humanité éprouvent en face des outrages dont ils sont souvent gratifiés par leurs contemporains.

Vous me dites que le spiritisme offre des éléments dont je pourrais me servir. Je ne sais à quel point de vue vous vous placez pour m'exprimer cette opinion. Homme pratique et réalisateur, je n'ai vu jusqu'ici dans le spiritisme que des confirmations et des développements abstraits de la véritable morale, mais je n'y ai trouvé rien sur les voies pratiques de la justice et du bien dans les sociétés, rien sur la forme des institutions à réaliser pour que les directions humaines soient en parfaite concordance avec la charité et le devoir social.

Mais, comme vous l'avez remarqué, je crois et par expérience que la question religieuse est intimement liée à la question

sociale; je crois que les hommes ne s'entendront  
et ne fraterniseront que quand ils seront  
unis dans un sentiment universel commun.

Les certitudes de la vie progressive spiri-  
tuelle ou spirité peuvent seules donner ce  
sentiment et, comme vous le dites fort bien,  
les prétendus positivistes de notre temps sont  
incapables de rien concevoir et de rien faire  
qui puisse atteindre ce but: leur action  
est condamnée à rouler dans le cercle des  
compétitions et des convoitises terrestres.

Ce que j'ai personnellement fait, croyez-  
le, n'est pas un paradis, n'est pas un  
moïèle; c'est un jalon planté sur la voie  
des réformes sociales que les malveillants hur-  
lent et foulent aux pieds, attendant l'occasion  
de le faire disparaître s'ils le peuvent, et dans  
tous les cas ne négligeant rien pour empêcher  
que la ligne qu'il trace soit comprise et  
suivie.

Soyez certain que je ne vous ai nullement  
trouvé indiscret en m'écrivant et que je serais  
honteux si ma réponse apparaissait quelque  
distraction aux ennemis de votre prison.

Amicalement agrier, cher Monsieur, l'assu-  
rance de mes fraternelles sentiments.